

Arthur Dreyfuss est secrétaire général d'Altice France – SFR et directeur de la communication d'Altice Europe. Depuis le 14 mai dernier, il est aussi le président de la Fédération française des télécoms. Auparavant, Arthur Dreyfuss a occupé plusieurs fonctions dans des cabinets ministériels : Justice, Affaires étrangères, Transports. Il a aussi été directeur conseil chez Havas. Il est titulaire d'un master de droit public et d'un master de droit public des Affaires.



## ARTHUR DREYFUSS

« SFR est le partenaire privilégié des collectivités locales pour réduire la fracture territoriale »

Dès 2004, SFR en signant une délégation de service public (DSP), est à l'origine d'un des tout premiers réseaux d'initiative publique en France (RIP) et leader sur cette activité. Avec plus de 40 000 antennes 4G installées sur l'ensemble du territoire, SFR est aujourd'hui en mesure de couvrir 90 % de la population située en zones peu denses, où l'on retrouve les territoires de montagne.

**PLM : Comment travaillez-vous aujourd'hui avec les collectivités, et spécialement de montagne, pour la couverture numérique fixe et mobile ? Comment mettez-vous en place le déploiement dans le cadre du New Deal ?**

**Arthur Dreyfuss :** SFR est le partenaire historique des collectivités. SFR répond à tous les appels d'offres de RIP, à tous les appels à manifestations d'engagements locaux (AMEL), tout en étant présent commercialement sur tous les RIP déployés par d'autres opérateurs. Ces derniers mois, SFR a connu de nombreux succès avec cinq nouvelles DSP et deux AMEL.

Le New Deal répond à une revendication forte et juste des citoyens français, relayée par les associations d'élus, dont l'ANEM, pour une généralisation de la 4G sur les zones blanches du territoire à l'horizon 2022. Cet accord requiert un engagement de tous : dans la recherche des sites les plus adaptés à la couverture optimale des territoires et des populations, dans la construction des sites dans les délais impartis grâce à la diligence des autorités publiques concernées pour la délivrance des autorisations administratives requises. La coordination étroite avec les élus de montagne permettra la pleine réussite de tels déploiements. Alors que seuls 35 % de la population était couverte en 2014, SFR couvre aujourd'hui près de 99 % de la

population en 4G. Dans le cadre du New Deal mobile et de son dispositif de couverture ciblée, nous allons déployer 5 000 nouveaux sites destinés à répondre aux besoins de couverture dont la définition est à la main des collectivités locales.

**PLM : Pouvez-vous faire un bilan de l'état d'avancement de la couverture numérique mobile et fixe de la montagne ?**

**A.D. :** Avec plus de 40 000 antennes 4G installées sur l'ensemble du territoire, SFR est en mesure de couvrir 90 % de la population située en zones peu denses, où l'on retrouve les massifs montagneux. Nos efforts de déploiement et d'ajout de 4G sont les mêmes, qu'il s'agisse de zones de montagne ou de zones de plaine. SFR dispose à ce jour de plus de 3 200 sites installés dans des communes de montagne, dont plus des deux tiers sont déjà en 4G ou 4G+ et notre objectif est bien sûr de passer l'intégralité de ce parc en 4G, conformément aux engagements que nous avons pris devant le gouvernement.

Nos investissements sont également significatifs sur le très haut débit (THD) fixe en montagne où SFR déploie de la fibre et commercialise déjà des services THD. SFR contribue ici de façon majeure à la couverture numérique du territoire : par exemple, sur les seuls territoires de la Corse, de l'Isère, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence, SFR déploie actuellement près de 800 000 prises FTTH.

**PLM : Quelle est votre appréciation du rôle d'une association d'élus telle que l'ANEM, qui milite pour une couverture numérique fixe et mobile intégrale et de qualité ?**

**A.D. :** L'ANEM a été une association motrice dans les débats sur le projet de loi Élan. Nous saluons le rôle pragmatique qu'elle a su jouer pour faire évoluer le paysage législatif français en ce qui concerne notamment les dispositions liées au numérique ; nous l'invitons à poursuivre ses efforts en faveur de l'aménagement numérique de la montagne. Dès lors que des associations d'élus œuvreront pour faciliter la mise en place du New Deal, SFR ne pourra que s'en féliciter et travailler davantage encore à connecter les collectivités aux réseaux de demain.

« Le New Deal répond à une revendication forte et juste des citoyens français, relayée par les associations d'élus, dont l'ANEM, pour une généralisation de la 4G sur les zones blanches du territoire à l'horizon 2022. »

